CADRE RÉSERVÉ À FORTUNEO

DEMANDE D'OPÉRATION(S) DYNAMISATION PROGRESSIVE DE L'INVESTISSEMENT (INVESTISSEMENT PROGRESSIF)

À COMPLÉTER, DATER ET SIGNER ET À RENVOYER À : FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9

NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE.

SEREP - SYNERGIE EPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE - 19, RUE AMIRAL ROMAIN DESFOSSÉS - 29200 BREST

Le(la) soussigné(e), ci-après désigné(e) adhérent(e), demande à effectuer l'opération suivante sur son contrat Fortuneo Vie souscrit par la SEREP auprès de la société Suravenir.

ADHÉRENT(E)

N° CONTRAT : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle Nom |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Prénom(s) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Code postal |_|_|_|_|_| Ville |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Téléphone domicile |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone mobile |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

E-mail |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| @ |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

DYNAMISATION PROGRESSIVE DE L'INVESTISSEMENT (INVESTISSEMENT PROGRESSIF)(1)

Cette option permet à l'adhérent d'orienter progressivement tout ou partie de son capital d'un ou de deux support(s) de départ éligible(s) à cette option vers des supports d'arrivée de son choix éligible(s) à cette option en réalisant des arbitrages programmés mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels.

☐ **Mise en place** ☐ **Modification (annule et remplace mes choix précédents sur cette option)** ☐ **Suppression**

Le montant de chaque arbitrage résulte du montant global du capital que l'adhérent souhaite investir progressivement, du nombre d'arbitrages et doit être supérieur à 100 €.

Montant global du capital à investir progressivement(2) : |_|_|_|_|_|_|_| €. Périodicité : ☐ mensuelle ☐ trimestrielle ☐ semestrielle ☐ annuelle

Nombre d'arbitrages programmés : |_|_| Date d'effet du 1er arbitrage programmé(3) : |0|5| / |_|_| / |_|_|_|_|

Frais d'arbitrage : 28 € par arbitrage déclenché par l'option

Support(s) d'investissement de départ (maximum 2) (4) : Pour faire votre choix, reportez-vous à la présentation des supports d'investissement de la Notice, et sélectionnez parmi les supports de votre contrat, ceux qui sont classés « D » dans colonne « Dynamisation progressive de l'Investissement ». Si fonds en euros, veuillez préciser SURAVENIR RENDEMENT et/ou SURAVENIR OPPORTUNITES (ne pas indiquer de code ISIN pour les fonds euros).

Nom du support	Code ISIN	Montant à désinvestir progressivement
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_| €
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_| €

Total (doit être égal au montant global du capital à investir progressivement) |_|_|_|_|_|_|_|_| €

Support(s) d'investissement d'arrivée(4) : Pour faire votre choix, reportez-vous à la présentation des supports d'investissement de la Notice, classés « A » dans colonne « Dynamisation progressive de l'Investissement ».

Nom du support	Code ISIN	% à investir progressivement
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_| %
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_| %
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_| %
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_| %
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_| %
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|_| %
		TOTAL 100 %

(1) Cette option est possible exclusivement si l'adhérent n'a pas opté pour une gestion sous mandat de son contrat, ni pour l'option fiscale « NSK ». Cette option n'est pas compatible avec les options d'arbitrage sur alerte à seuil évolutif (Stop Loss relatif), d'arbitrage à seuil de déclenchement avec sécurisation des plus-values ou de dynamisation des plus-values, n'est pas compatible avec le nantissement du contrat ni avec une avance en cours sur le contrat. Cette option est compatible avec l'option « rachats partiels programmés » à la condition exclusive que les rachats partiels programmés soient effectués au prorata des supports présents au moment de chaque rachat.

(2) Cette option porte sur tout ou partie du capital investi sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option défini(s) par l'adhérent lors de la mise en place de l'option. La valeur du(ou des) supports de départ doit être au moins égale à 1 200 €. Ne seront pas prises en compte par l'option, les sommes investies sur le(s) support(s) de départ après la mise en place de l'option.

(3) La date d'effet de la dynamisation progressive de l'investissement est fixée au 5 de chaque période mais pourra être différée si un mouvement est en cours de valorisation. La dynamisation progressive de l'investissement cesse dès que le solde du(es) support(s) de départ éligible(s) à l'option devient insuffisant.

(4) Pour faire votre choix, reportez-vous à la présentation des supports d'investissement de la Notice ainsi qu'aux Documents d'informations Clés de l'Investisseur (DICI) ou le cas échéant, aux notes détaillées ou, en fonction des supports, aux annexes complémentaires de présentation de chaque support concerné, remis à l'adhésion ou lors du premier versement ou arbitrage sur le support concerné et disponibles sur le site Internet de Fortuneo (actuellement www.fortuneo.fr) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Les Documents d'Informations Clés de l'Investisseur (DICI) et les notes détaillées sont également disponibles sur le site de chacune des sociétés de gestion.

DÉCLARATION DE L'ADHÉRENT(E)/INFORMATIONS

« Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la Notice comprenant la liste des unités de compte de référence, les "Informations de votre assureur", les conditions d'utilisation des services de Banque à distance Fortuneo et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans le Document d'Informations Clés de l'Investisseur (DICI) ou le cas échéant, dans la note détaillée, ou selon le support, dans son annexe complémentaire de présentation, remis à l'adhésion ou lors du premier versement ou arbitrage sur le support concerné et disponibles sur le site Internet de Fortuneo (actuellement www.fortuneo.fr). Je reconnais également avoir été informé(e) du fait que, contrairement aux fonds en euros à capital garanti, les unités de compte en actions ou de toute autre nature ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent au contrat. Les performances de ces unités de compte en actions ou de toute nature doivent donc être analysées sur plusieurs années ». Les informations recueillies dans le présent acte, ainsi que toutes informations saisies à son occasion ou extraites d'informations déjà fournies sont nécessaires au traitement du dossier de l'adhérent. À défaut, les informations ne peuvent être complètement traitées. Elles ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure à la société SURAVENIR ou (et) à ses mandataires, que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Elles peuvent être également utilisées à des fins de prospection commerciale par FORTUNEO, des sociétés du Groupe auquel elle appartient et/ou ses partenaires. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004, quant à leur usage à des fins de prospection commerciale, en écrivant à FORTUNEO, Correspondant Informatique et Libertés – TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9.

Fait à |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Le |_|_| / |_|_| / 20|_|_|

Signature(s) de l'adhérent et du co-adhérent éventuel

Si mineur* ✕

*Si mineur : signature des deux représentants légaux en indiquant "représentants légaux" au-dessus des signatures, et signature du mineur si âgé de 12 ans et plus.

Fortuneo Vie est un contrat d'assurance-vie proposé par Fortuneo.

FORTUNEO. Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Ariane - 5, place de la Pyramide 92088 Paris La Défense. Courtier en assurance n° ORIAS 07 008 441.

SURAVENIR. Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest CEDEX 9 - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9).

fortuneo BANQUE

Demande d'opération(s) dynamisation progressive de l'investissement • Réf. 3438-9 • Juillet 2016 • DOCUMENT À RENVOYER - NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE.